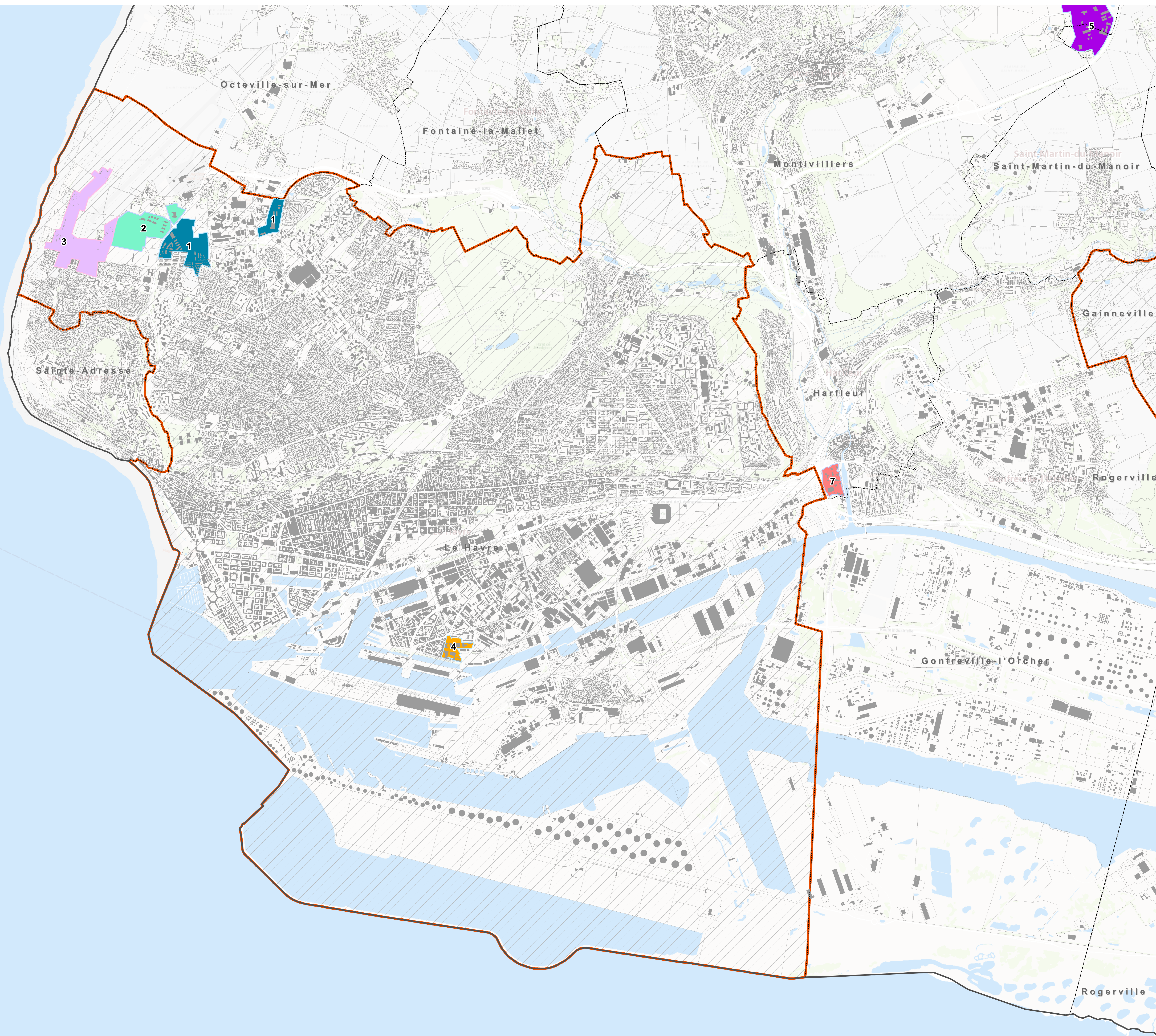




PIÈCE N° 5

Annexe informative

- PLAN 5**
- Règlement local de publicité
 - Zone d'aménagement concerté
 - Zone d'aménagement différé

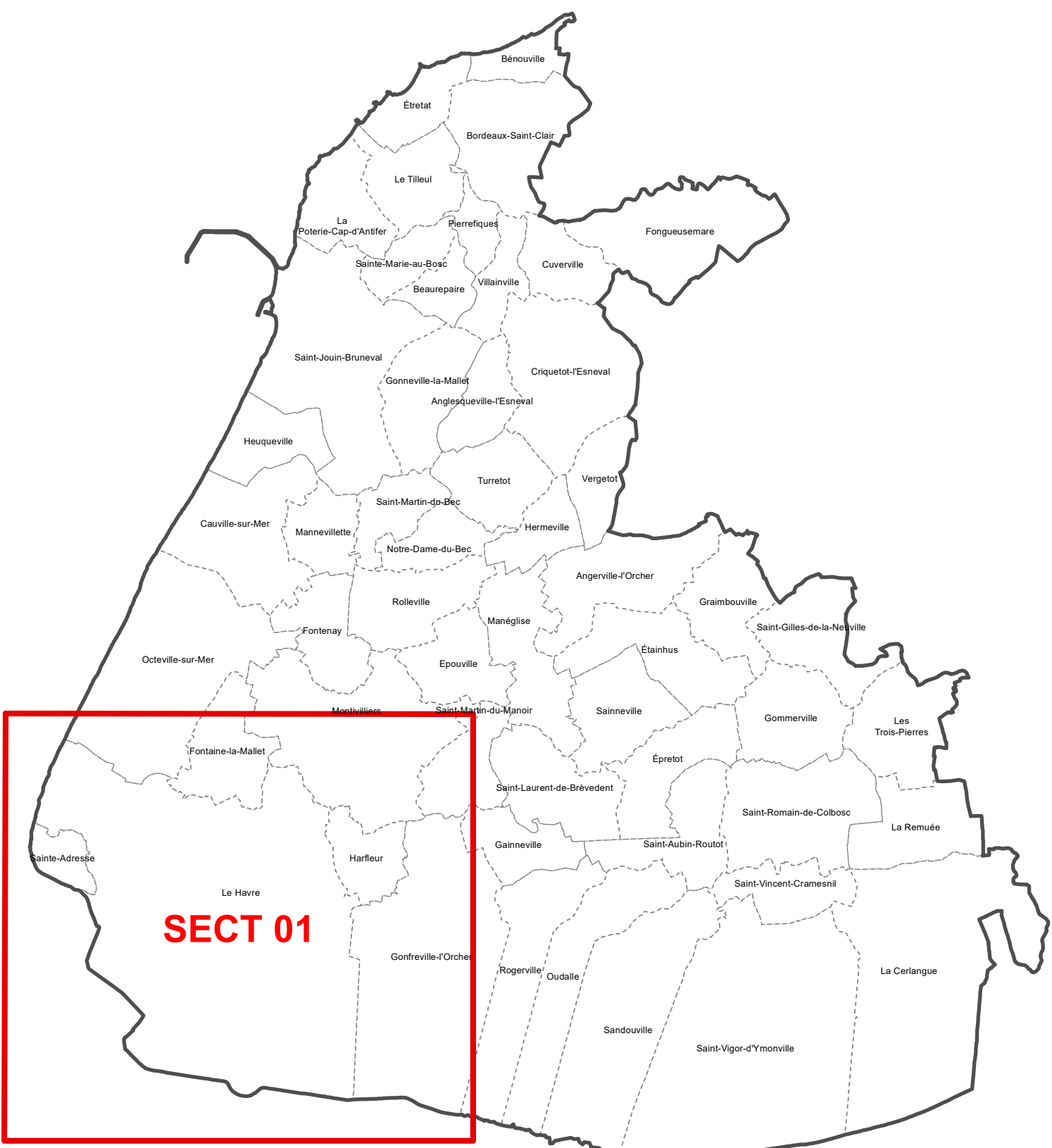
SECTEUR 01

PLUi

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Accueillir l'avenir, préserver l'espace



Règlement local de publicité

RLP de 2e génération

Zone d'aménagement concerté

- ZAC Nord Bléville - Pressoir
- ZAC Le Havre Plateau
- ZAC Mumont d'Urville
- ZAC Le Mesnil
- ZAC Nerval
- ZAC Les Courtines

Zone d'aménagement différé

- ZAD de Dollemard



Sources : DGFiP (cadastre) - Direction Urbanisme Habitat et Affaires Immobilières Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - DSFIN (Direction Systèmes d'Information et Innovation Numérique) - DDTM de Seine-Maritime

Crédits : Propriété exclusive de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole

Éditée le : 18/03/2025

1:15 000